

Économie sociale et solidaire

le coup de pouce des collectivités

Pour répondre aux besoins de leur territoire et créer des emplois, les collectivités locales ont décidé d'appuyer le développement de l'économie sociale et solidaire. Organisées au sein du Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES), elles se réunissent le 2 juillet à Bercy.

24 juin 1835. Ce jour-là dans le quartier de la Croix-Rousse à Lyon, Michel-Marie Derrion lance la première épicerie coopérative. Son Commerce Véridique et Social est révolutionnaire puisqu'il répartit les bénéfices en quatre parts égales : un quart pour les souscripteurs, un quart pour les consommateurs en proportion de leurs achats, un quart pour les salariés de la société et un quart pour le fonds social chargé d'investir dans le développement de la coopérative gérée de manière collective et transparente. Adeptes des idées de Charles Fourier et pionnier de l'économie sociale et solidaire (ESS), Derrion inspirera d'autres expériences coopératives à Lyon. Presque 170 ans plus tard, ce sont des principes similaires qui ont encouragé Lucien Petit à créer Cliss XXI sous forme d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), la première en Nord-Pas de Calais à ses débuts en 2004. Cette société de prestation informatique dont les usagers sont des PME-PMI, des

L'ESS française en chiffres

- > **2,3 millions de salariés** (10,3 % de l'emploi en France)
- > **220 000 établissements employeurs** (84% associations, 12% coopératives, 3% mutuelles, 1% fondations)
- > Une économie citoyenne, favorisant la cohésion sociale : **165 000 salariés en insertion, 12,5 millions de bénévoles, 24 millions de sociétaires** dans les coopératives.
- > Une valeur ajoutée estimée à **100 milliards d'euros**

Source : Edition 2014 de l'Atlas ESS (Observatoire National de l'ESS porté par le Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire)



Lucien Petit de Cliss XXI : ESS et logiciel libre

collectivités territoriales et des associations est spécialisée dans les logiciels libres. « Il y a une cohérence entre l'ESS et le libre qui repose sur le partage du savoir », fait remarquer l'entrepreneur. Une autre particularité distingue Cliss XXI (Citoyenne et Libre Informatique Sociale et Solidaire pour le XXI^e siècle) d'un prestataire classique. « L'éducation populaire à laquelle nous tenons beaucoup représente 10 % de notre activité. Nos ingénieurs mettent leur savoir au service d'enfants, de personnes âgées ou de demandeurs d'emploi. Nous organisons des « foires aux install » pour aider les gens à installer des logiciels libres sur leur ordinateur ainsi que des débats pour apporter un regard critique sur les nouvelles technologies. »

Des entrepreneurs porteurs de valeurs

« Nous avons choisi la SCIC pour les deux caractéristiques de ce statut », continue Lucien Petit. « D'abord, la possibilité de mettre en œuvre des activités de type commercial et des activités non-marchandes puisque les activités de l'éducation populaire sont gratuites ou d'un coût réduit. Ensuite, la possibilité

Initiative

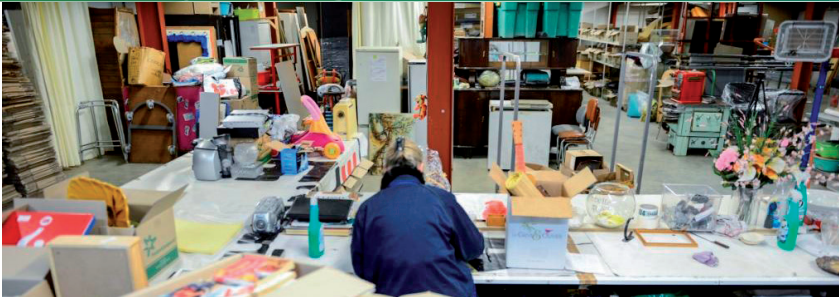
Le Groupe Chèque Déjeuner

Cette SCOP créée en 1964 par Georges Rino, un syndicaliste qui voulait offrir à tous les salariés une véritable pause déjeuner dans la journée de travail, le Groupe Chèque Déjeuner a depuis entrepris un développement international. Présent dans 13 pays, il est numéro 3 mondial sur le marché des titres de services, emploie plus de 2000 collaborateurs et génère 5,8 milliards d'euros de volume d'affaire. Sans renier ses valeurs fondatrices d'entrepreneur solidaire et durable : la confiance, le respect et le soutien mutuel.

du multi-sociétariat puisque, contrairement aux SCOP (Société coopérative et participative) qui sont tournées vers leurs salariés, une SCIC appartient aussi aux usagers, aux bénévoles ou aux financeurs qui prennent des parts sociales. » Notez qu'on ne parle pas de clients, mais d'usagers. Un distingué qui a son importance puisque ces derniers participent aux assemblées générales et ont voix au chapitre. « On porte le drapeau de la SCIC avec fierté, on ne cache pas nos opinions. Nous ne souhaitons pas une relation client-fournisseur dominée par la facturation. Nous sommes transparents sur les solutions et sur les difficultés rencontrées », clarifie Lucien Petit qui, avec quatre salariés et deux bénévoles, est en train de programmer un développement à Lille pour la rentrée prochaine. « En partant du bassin minier du Pas-de-Calais qui est notre territoire d'origine, nous nous développons, mais de manière mesurée et réfléchie. »

>>>

© Yannick Cadart - C.G.



Une ressourcerie dans le Pas-de-Calais

Le soutien à l'ESS dans le Pas-de-Calais

« Dans cette terre ouvrière où on a fondé les premières mutuelles, nous avons plus d'un siècle d'activisme », explique Jacques Napieraj, le conseiller chargé de l'ESS au Conseil général du Pas-de-Calais. Entre difficultés économiques et valeurs communes, la mobilisation autour de cette économie qui met le projet social au cœur de l'activité avant la recherche du profit était donc naturelle. Dès 2011, le département se mobilise pour fédérer les acteurs et encourager la création d'emplois qui, de plus, répondent à des besoins locaux et ne sont pas délocalisables. En 2013, Jacques Napieraj lance le Conseil Départemental de l'E.S.S., une première en France dont la création a été saluée par une visite de Benoit Hamon alors ministre délégué de l'Economie sociale et solidaire et de la consommation. « Nous voulions faire bouger les choses en permettant la rencontre entre des acteurs de terrain qui ne se connaissent pas, mais aussi avec les banques qui ne connaissent pas bien

ce monde. » Parmi les propositions à l'étude, l'harmonisation des circuits administratifs, un fonds de garantie pour aider ces entreprises à pallier les délais de paiement de la puissance publique ou encore une plateforme de crowdfunding.

Lucien Petit, l'entrepreneur social, a accueilli avec intérêt la mobilisation du Conseil général du Pas-de-Calais en faveur de l'ESS. Depuis le milieu des années 2000, il était déjà actif dans les Conseils Locaux de l'ESS (CLESS), espaces de rencontre et de partage entre les acteurs de l'ESS dans les territoires qui, dans son cas, le met en relation avec une quarantaine d'acteurs locaux. « Le Conseil Départemental de l'E.S.S nous permet de rencontrer plus de structures. Depuis sa création il y a un an, nous avons abordé plusieurs thématiques comme la commande publique responsable. Si ce chantier va au bout, cela changera la donne. Nous avons aussi une réflexion sur une charte et un label pour rendre l'ESS plus visible. C'est trop souvent perçu comme une économie de réparation suite aux dégâts du capitalisme.

Initiative

Coopérative Le Guérandais

En Loire-Atlantique, 198 paludiers se sont regroupés au sein de cette coopérative en 1988. Employant aujourd'hui 52 collaborateurs, elle affiche un chiffre d'affaires de 18 millions d'euros pour 13000 tonnes de sel produites par an. L'action comporte aussi un volet formation pour perpétuer un savoir-faire et un volet environnement pour défendre un site protégé.

Mais c'est bien plus : c'est produire de la valeur sociétale et de la démocratie, c'est faire vivre un territoire. » Une plaquette de fierté mettant en avant 62 acteurs de l'ESS dans le Pas-de-Calais est une des mesures concrètes de cet effort de visibilité.

Donner du sens à son activité

« Depuis 10 ans, j'entends des jeunes en école qui réfléchissent à cette voie, mais aussi des gens qui quittent leur activité pour créer par exemple un commerce équitable bio avec deux ou trois salariés. C'est un frémissement plutôt qu'un raz de marée, mais la crise est une opportunité pour donner du sens à notre activité. Le coup de pouce du Conseil général peut renforcer ce frémissement. »

« Avec 11,3 % d'emplois dans l'ESS dans le Pas-de-Calais, nous sommes déjà au-dessus de la moyenne nationale. Mon rêve est de grimper à 15 % », lance Jacques Napieraj qui note que ces entreprises ont tendance à afficher un meilleur taux de survie que les entreprises classiques. Il accueille positivement le projet de loi relatif à l'économie sociale et solidaire qui vient de franchir une deuxième lecture au Sénat, loi dont l'objet est d'« encourager un changement d'échelle de l'économie sociale et solidaire dans tous ses aspects ». Prochain rendez-vous pour les acteurs territoriaux, les 3^{es} rencontres nationales des collectivités autour de l'ESS qui se tiendront à Bercy le 2 juillet avec pour thème « l'ESS, vecteur d'équité territoriale ».

Volumes et parts en région des organisations et des entreprises employeurs de l'ess

